

Announce

SUMMER TEST 2018

Mise en situation de compétition avec monitoring

ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace

A VILLARD DE LANS, LES 19 ET 20 JUILLET 2018

organisé par le

VILLARD DE LANS VERCORS PATINAGE

sous l'égide de la

Fédération Française des Sports de Glace

et de la

Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace



1. RENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

SUMMER TEST 2018

LIEU Patinoire de Villard de Lans
Patinoire couverte avec une piste de glace de **60** mètres sur **30** mètres
Adresse : chemin de la Patinoire – 38250 VILLARD DE LANS

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS DES COMPÉTITEURS

A effectuer **avant le 12/07/2018**

Le Formulaire d'Inscription électronique, disponible sur www.csndg.org doit être rempli par le club inscrivant et envoyé par courrier électronique : à cs.villard-de-lans@wanadoo.fr et secretaire@csndg.org

Le paiement se fera par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont :

- NOM VILLARD DE LANS VERCORS PATINAGE
- IBAN FR7613906000158501191019562
- BIC AGRIFRPP839

FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME

A remplir et envoyer pour le 18/07/2018 à cs.villard-de-lans@wanadoo.fr

ACCREDITATION

L'accréditation officielle est prévue le **19/07/2017** à partir de **06h00** à la patinoire

DELEGUE TECHNIQUE

Eric LE MERCIER
Tél. : 06 62 56 37 12
Mail : secretaire@csndg.org

ORGANISATEURS

Responsable accueil des officiels

Delphine Harold
Tél. : 06 78 74 79 34
Mail : delphine.harold@orange.fr

Hôtel des Officiels

Hôtel le Dauphin
220 Avenue du Général de Gaulle,
38250 Villard-de-Lans
Téléphone : 04 76 95 95 25

Responsable accueil patineurs et dirigeants

Delphine Harold
Tél. : 06 78 74 79 34
Mail : delphine.harold@orange.fr

Office de Tourisme de la Ville

Office de Tourisme de Ville
101 Place Mûre Ravaud
38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 95 10 38

2. REGLEMENTATION GENERALE

Cette manifestation est organisée selon le Règlement Intérieur ainsi que toutes les communications ISU et CSNDG en vigueur.

La participation est ouverte aux compétiteurs licenciés dans les clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace et affectés selon la communication y afférent publiée sur www.csndg.org.

3. CONTENU DES EPREUVES

Cadets : présentation de la Danse Libre

Juniors : présentation de la Rhythm Dance et de la Danse Libre.

4. FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de :

80 euros par Couple,

Adresse d'envoi et mode de règlement indiqués au paragraphe 1 de cette annonce.

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la manifestation pour raison médicale. Dans ce cas, un certificat médical doit être fourni.

5. ACCREDITATION

Les compétiteurs doivent être accrédités avant le premier entraînement.

L'accréditation pour les compétiteurs peut être effectuée par un dirigeant de leur club ou à défaut leur entraîneur. Elle ne peut être fournie qu'en échange des:

- CD des musiques avec les pistes bien indiquées sur le disque et sur la pochette,
- Feuille de contenu de programme si changement d'ordre dans les éléments.
- Présentation de la licence "Compétition" de Danse sur Glace.

6. TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE

Les ordres de passage seront tirés au sort manuellement par le Délégué Technique avant le premier entraînement.

7. HORAIRES PREVISIONNELS

Judi 19 juillet

Entraînements Danse Libre Cadets et Rhythm Dance Juniors à partir de 6h

Mise en situation de compétition Danse Libre Cadets et Rhythm Dance Juniors à partir de 13h.

Monitoring à la suite de la mise en situation

Vendredi 20 juillet

Entraînements Danse Libre Juniors à partir de 7h

Mise en situation de compétition Danse Libre Juniors à partir de 12h.

Monitoring à la suite de la mise en situation.